



COMMISSION FEMININES

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.86

PV N°45 publié le 30/06/2026

Réunion du lundi 29 juin 2026

Présidente : Yvonne ARGAUD - 06 21 43 70 44
Référente Foot Féminin : Justine MERLE - 06 61 07 12 10

INFORMATION IMPORTANTE

A l'attention des clubs : tous les mails concernant la Commission Féminines doivent être envoyés directement à la commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

feminines@loire.fff.fr

Lors de votre envoi, pensez bien à marquer le nom du club concerné, les coordonnées précises de la demande. Tout mail adressé à la Commission Féminines doit être envoyé obligatoirement depuis la boîte officielle du club.

Concernant les rencontres : **bien marquer le n° de match, n° de terrain et toutes les références du match concerné.**

INFORMATIONS DIVERSES

Les engagements pour la saison 2026/27 sont désormais accessibles sur votre application « **Footclubs** ». Pour rappel, seuls les engagements et les desiderata saisis dans « Footclubs Compétitions » seront pris en compte.

Championnat U18 Féminines et Seniors à 8 et à 11 :

La date limite d'engagement, **championnat et coupe**, est fixée au 15 août 2026.

Championnats Jeunes Féminines (U13, U15) :

La date limite d'engagement est fixée au **15 septembre 2026**.

Une **réunion de début de saison** est programmée le **lundi 14 septembre à 18h30**, au siège du **District de la Loire**. Tous les clubs ayant ou souhaitant engager une équipe féminine sont invités à y participer (maximum 2 personnes par club).

MONTEES / DESCENTES

SENIORS A 8 MONTEES

- LIGNON COUZAN est vainqueur de la **D1**
- MONTS ET PLAINE monte en **D1**
- HAUT FOREZ monte en **D1**
- VEAUCHE monte en **D1**

Les 3 premiers de D2 accèdent en D1 ; le club Ecotay Moingt intègre le GF Sury/USEM et repart en D3.

- MONTS ET PLAINE est vainqueur de la **D2**
- SE. PORTUGAIS monte en **D2**
- OLYMPIQUE DU FOREZ monte en **D2**
- FOREZ ROANNAIS monte en **D2**
- OUCHES monte en **D2**

Les deux 2^{ème} de D3 intègrent la D2 pour former une poule de 12 équipes

SENIORS A 8 DESCENTES

- MONTAGNES DU MATIN descend en **D2**
- GRAND CROIX LORETTE descend en **D2**

Les deux dernières équipes de D1 descendent en D2. Montagnes du Matin intègre le Groupement Féminin FCPSL/FC2M et part dans le Rhône.

- ST HILAIRE CUSSON LA VALMITTE descend en **D3**.